

# Discours du

# recteur



Mai 2015

## Journée académique REP+

Lundi 18 mai 2015

**L**AISSEZ-MOI TOUT D'ABORD VOUS dire le plaisir que j'ai à vous accueillir ici au rectorat pour cette réunion académique consacrée aux Réseaux d'éducation prioritaires « REP+ » de la rentrée 2015.

**L'éducation prioritaire est au centre des priorités que j'ai fixées pour notre académie afin d'agir sur la réussite éducative de toutes et tous...**

La période actuelle est chargée, j'en suis bien conscient. Nous sommes en pleine phase de préparation de rentrée, les corps d'inspection sont fortement mobilisés par les procédures de recrutement et la préparation des jurys académiques ... Mais j'ai souhaité organiser cette rencontre, **dans la continuité de la journée inter-académique de Lyon**, car elle ne pouvait toutefois attendre.

Au regard de ce qui est à mettre en place d'ici le mois de septembre : la mobilisation pédagogique qui est à initier, les modalités d'accompagnement et de formation des réseaux à organiser, nécessitent en effet que le temps qui nous sépare des congés soit mis à profit pour préparer de manière efficace la rentrée prochaine.

Merci donc à vous tous d'avoir bouleversé vos agendas. L'importance de la refondation de l'éducation prioritaire le nécessitait.

Nous nous retrouvons aujourd'hui, autour de mes collaborateurs (DASEN, doyens, DAFOR, CARDIE, Chargé de mission) et des équipes des DASEN, dans une configuration qui est celle de la délégation de l'académie de Strasbourg qui s'est rendue à la

journée inter académique de Lyon du 1<sup>er</sup> avril :

- Les « pilotes » de nos réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) de la rentrée 2015 (Chefs d'Établissement – IEN chargés des circonscriptions du premier degré – IA-IPR référents des réseaux) ;
- Les coordonnateurs des réseaux (deux nouveaux coordonnateurs de REP+ et trois de REP rejoindront l'équipe pour la rentrée puisque les recrutements sont en cours...);
- L'équipe académique d'accompagnement de l'éducation prioritaire que nous aurons du coup l'occasion de vous présenter.

Bref, ce sont les membres de ce que nous pourrions appeler les « équipes de pilotage élargies » (nous y reviendrons) qui sont présents ce matin.

**Cette rencontre se veut être un point d'étape dans notre académie. Nous sommes en effet dans une phase « charnière » de la refondation de l'éducation prioritaire dont je rappelle simplement ici quelques étapes qui ont jalonné les deux dernières années scolaires :**

- La phase de consultation qui s'est déroulée au début de l'année scolaire 2013-2014 dans l'ensemble des réseaux de l'éducation prioritaire - Je me souviens d'ailleurs que cela a été pour moi l'occasion de faire ma première visite dans un établissement scolaire, au collège ERASME dont nous ne savions pas alors qu'il serait l'un de nos réseaux. Les assises inter académiques de Metz ont conclu cette première phase et les mesures de la refondation ont été annoncées par le ministre dès janvier 2014.
- L'identification des réseaux préfigurateurs, et l'annonce faite lors d'une rencontre au réseau Molière de Colmar où bon nombre d'entre vous étiez présents.
- La phase de concertation et de travail sur la nouvelle carte de l'éducation prioritaire que nous avons menée durant une bonne partie de cette année scolaire en cours, marquant ce que j'appellerai la phase « politique » de ce dossier.

**Après ce temps, doit à présent impérativement venir le temps pédagogique !**

Ce travail a été entamé depuis le début de la refondation. La phase de préfiguration a bel et bien été menée dans cette perspective, comme le montre l'accompagnement des équipes des trois réseaux préfigurateurs (Erasme Strasbourg, Molière Colmar, Jean Macé Mulhouse) et vous aurez ce matin l'occasion de revenir sur ce qui a été mis en place et les leçons à en tirer.

Les échanges auxquels j'ai pu assister à Lyon et les éléments que mes équipes m'ont communiqués sur l'ensemble des mises en œuvre qui ont eu lieu dans notre académie me font dire que nous n'avons pas à rougir, loin s'en faut de ce que nous avons entrepris jusqu'ici.

Les équipes de pilotage se sont réunies régulièrement, que ce soit au niveau national, inter-académique ou académique, et les Directrices Académiques sont allées à la rencontre de l'ensemble des personnels de vos réseaux pour évoquer l'importance de cette refondation pédagogique, répondre aux questions et essayer de dissiper les inquiétudes.

**Nous n'avons donc pas attendu pour nous engager, y compris et surtout sur les**

**aspects pédagogiques et je remercie chacun-e d'entre vous pour ce qu'il a d'ores et déjà mis en œuvre à ce sujet.**

**Mais ce n'est bien sûr qu'une première étape, et j'ose dire que c'est maintenant que tout commence, et qu'il faut impérativement négocier au mieux ce virage si nous ne voulons pas réduire cette refondation à de simples changements de dénomination, à des nouveaux périmètres, à la concentration de moyens supplémentaires, à la mise en place de nouvelles mesures indemnitaires...**

**Pour cela la matinée d'aujourd'hui doit me permettre de vous fixer en quelque sorte la feuille de route pour la prochaine rentrée et les années qui suivront.**

Je souhaite ainsi :

- évoquer le mode de pilotage de nos réseaux et les coopérations inter-degré nécessaires, fixer le cahier des charges des pilotes et le travail de collaboration à mener avec les coordonnateurs de réseau et l'équipe d'accompagnement académique ;
- évoquer l'accompagnement et la formation des réseaux avec la mobilisation pour cela de l'ensemble des acteurs.

## **LE PILOTAGE DES RÉSEAUX**

Cette question de pilotage des réseaux est cruciale. Elle fait d'ailleurs l'objet d'un axe spécifique dans le référentiel de l'éducation prioritaire.

**A Paris et à Lyon, cette question a été évoquée à chaque fois comme étant un élément essentiel à la réussite de cette refondation.**

Je souhaite, qu'effectivement dans notre académie, ce pilotage fort du Chef d'Établissement, de l'IEN, de l'IA-IPR référent soit une force pour chacun de nos réseaux. Sa mise en place implique une concrétisation de ce qui a été voulu depuis plusieurs années en termes de contractualisation et de mise en place des IA-IPR référents dans chacun de nos établissements du second degré.

Dans un réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), ce pilotage à trois est d'autant plus nécessaire que :

- La notion de réseau collège / écoles doit y vivre davantage encore qu'ailleurs même si la mise en place des conseils écoles-collège est effective partout ;
- La notion de projet de réseau nécessite à la fois la poursuite d'objectifs communs, la définition d'indicateurs et de cibles communes aux deux degrés. ;
- Un travail commun, faisant tomber les barrières encore trop fréquentes entre l'école primaire et le collège, ou entre le disciplinaire et le transversal, est nécessaire et requiert impérativement la mise en synergie de ces différentes expertises ;
- Il faut envisager également le travail nécessaire en inter-cycle avec les lycées que cela soit pour la voie générale et technologique, ou pour la voie professionnelle.

**Ce pilotage fort et collégial est fondamental.** Chacun des acteurs a ses prérogatives, ses compétences, son regard et a à sa disposition des leviers propres qu'il peut et doit mobiliser. **C'est l'union de tout cela qui doit apporter une véritable plus-value au fonctionnement des réseaux.** Les réseaux préfigurateurs l'ont déjà expérimenté et je

tiens à remercier ici les équipes de pilotage concernées pour le travail en commun mené, qui plus est dans une phase où l'on préfigure et ou, forcément, l'on est amené à tâtonner.

**Alors, bien sûr, ce travail prendra du temps. Pour autant, je vous demande de vous y engager de manière volontariste. Il fait à présent partie de vos missions et je vous invite, au travers de vos doyens et des IA DASEN chacun pour ce qui vous concerne à formaliser cet engagement particulier dans des propositions de lettres de mission.**

Cette équipe de pilotage doit être élargie à un second cercle qui pourra, devra, participer aux différents choix notamment en termes de formation et d'accompagnement. **Les coordonnateurs de réseaux** y ont toute leur place bien évidemment, de même que **des représentants de l'équipe d'accompagnement académique** (enseignants du second degré déchargés à cet effet et conseillers pédagogiques du premier degré).

Ces missions, nouvelles pour certaines (je pense à l'équipe d'accompagnement – mais aussi à l'aspect pédagogique à renforcer dans celle des coordonnateurs de réseau), doivent également apparaître dans les lettres de mission des personnes concernées. Je sais que vous travaillez déjà, aussi bien dans les directions académiques qu'à la DAFOR sur cette question essentielle.

**Deux niveaux de pilotage donc**, qui doivent permettre à chacun des réseaux de mener à bien la réflexion et effectuer les choix nécessaires. Cela n'exclut bien évidemment pas un élargissement à d'autres acteurs, tels les directeurs des écoles, les directeurs de SEGPA etc ...

## **L'ACCOMPAGNEMENT ACADÉMIQUE, LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES, LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS...**

Permettez-moi d'évoquer l'accompagnement des réseaux par l'académie : au-delà des moyens importants dégagés dans le cadre de la refondation (que je ne développerai pas ici), l'académie se doit bien évidemment d'accompagner au mieux les réseaux REP et REP + de notre territoire.

J'ai pour cela mobilisé l'ensemble de mes services sur l'accompagnement de l'éducation prioritaire. Ils continueront bien évidemment à suivre au plus près l'évolution de cette priorité académique. J'ai ainsi demandé **aux corps d'inspection** de se mobiliser au côté des réseaux. Les inspecteurs ici présents se réuniront d'ailleurs cet après-midi pour travailler avec les doyens à un plan d'action et d'accompagnement de l'éducation prioritaire.

**La feuille de route est simple : faire évoluer les pratiques pour faire (mieux) réussir les élèves.**

Quelques pistes que les doyens et le CARDIE évoqueront peut-être tout à l'heure me semblent incontournables :

- Encourager et accompagner les pratiques innovantes (CARDIE). C'est là un levier essentiel pour favoriser la réflexion des équipes. Il convient de leur permettre, sous le pilotage des équipes de direction de créer des espaces de liberté pédagogique. Les enseignants doivent pouvoir « oser » faire autrement pour faire progresser les élèves. Or cela n'est évidemment pas possible à coup d'injonctions ;
- Travailler sur la mise en place d'une école bienveillante avec notamment tout ce qui touche à l'évaluation des élèves, trop souvent source de décrochage ;
- Travailler bien évidemment de manière volontariste autour du nouveau Socle commun, de la réforme du collège, des nouveaux programmes, de l'usage pédagogique du numérique en tant qu'outil facilitateur de personnalisation... autant de sujets d'actualité, pour lesquels l'éducation prioritaire constituera un terrain de choix ;
- Favoriser la mutualisation, la mise en œuvre ailleurs de ce qui fonctionne (je pense par exemple à ce que j'ai pu voir d'innovant récemment lors de mon passage au collège St Exupéry de Mulhouse tel les décroissements, les semaines à thèmes etc ...). ;
- Accompagner les équipes pédagogiques dans la réflexion et dans les changements à impulser.

**La formation et l'accompagnement des équipes dans les réseaux est également un levier fondamental à activer pour faire évoluer les pratiques.**

J'ai pu dégager dès l'an dernier des moyens importants pour mettre en place une équipe académique d'accompagnement de l'éducation prioritaire. La DGESCO a organisé une formation et continuera à accompagner ces équipes qui se doivent également, au-delà d'être académiques, de fonctionner également en inter degrés. Les DASEN ont mobilisé des moyens humains (conseillère pédagogique départementale et conseillers pédagogiques de circonscription) et des moyens de formation pour cela également.

Lors de cette année de préfiguration, les pilotes des réseaux, avec l'appui de la DAFOR et des équipes de circonscription se sont employés à proposer notamment des plans de formation spécifiques aux réseaux. Des formations d'initiative locale (FIL), des formations territoriales de proximité (FTP) ont été mises en place avec l'appui d'un correspondant de formation spécifique à la DAFOR.

Des bilans des actions mis en œuvre durant cette année ont bien évidemment été effectués, pointant les difficultés rencontrées, les écueils qu'il conviendra d'éviter l'an prochain. Mme Strasser, déléguée académique à la formation des personnels reviendra tout à l'heure, avec les IEN adjoints aux DASEN sur certains de ces éléments et sur les perspectives.

Je souhaite pour ce qui me concerne :

- tout d'abord remercier sincèrement les membres de l'équipe d'accompagnement pour leur engagement. Ce nouveau métier en quelque sorte se met en place peu à peu et nécessite bien des changements de mentalités et de postures. Vous avez fait un travail difficile... que vous acceptez de poursuivre ;
- vous indiquer que l'intervention de cette équipe va être repositionnée sur un véritable rôle d'accompagnement des équipes ;
- **vous demander**, au-delà de cette équipe académique, **de mobiliser l'ensemble des ressources et compétences disponibles dans vos réseaux** (enseignants, coordonna-

teurs de réseaux ...), **dans vos circonscriptions**, au niveau des Maîtres Formateurs du premier degré ;

- vous demander enfin de travailler à la cohérence nécessaire entre les différents plans de formation (ceux d'une circonscription et d'un réseau – ceux de différents réseaux) et de mutualiser au maximum les compétences.

Sachez qu'au niveau académique, nous travaillons également avec nos partenaires, l'ESPE, Canopé, pour que des liens puissent se renforcer ou se mettre en place avec les réseaux et que nous augmentions ainsi encore nos possibilités d'accompagnement.

Il conviendra également de réfléchir et de nous faire remonter des propositions de formations pour les pilotes, les cadres, les directeurs des écoles si nécessaire.

**L'objectif de tout cet accompagnement est clair :**

**A partir des besoins identifiés par les équipes elles-mêmes, faire évoluer les pratiques et travailler autrement pour faire s'ouvrir les portes des classes.**

**D'ailleurs, j'en profite pour formuler le vœu que ce travail que nous allons mener ensemble dépasse le cadre de l'éducation prioritaire. Des territoires sont aux portes de l'éducation prioritaire, des écoles et des secteurs ayant des caractéristiques proches sont isolés. Il y a là aussi de la difficulté et votre engagement et vos succès ont vocation à faire évoluer les pratiques de toutes et tous, quel que soit le territoire d'intervention.**

Durant cette matinée, vous allez à présent pouvoir :

- avoir un bilan et des perspectives quant à l'accompagnement par les corps d'inspection et le CARDIE de cette refondation pédagogique
- avoir un retour en termes d'accompagnement et de formation ainsi que la mise en œuvre qui sera possible l'an prochain dans ce domaine
- et surtout, avoir des temps d'échanges, de questions, de sorte que nous puissions tous, collectivement tirer le meilleur parti de cette phase de préfiguration...

**Je serai amené à vous quitter en cours de matinée et ne pourrai du coup pas assister à a présentation du site académique de l'éducation prioritaire prévue en dernière partie de l'ordre du jour.**

Il convenait de mettre à disposition des enseignants un ensemble de ressources et de permettre ainsi, autour du référentiel de l'éducation prioritaire, une réelle mutualisation des pratiques et une diffusion des contenus de formation notamment.

Ce nouveau site académique dédié à l'éducation prioritaire a pour ambition de répondre à cette nécessité. Je remercie tout particulièrement le directeur de Canopé Strasbourg et son équipe, engagés à nos côtés dans cette refondation de l'éducation prioritaire, dans le sillage de Canopé national.

Le lancement de ce site, l'engagement de Canopé Strasbourg ainsi que l'équipe d'accompagnement académique, constituent les bases d'un nouveau Centre académique de ressources de l'éducation prioritaire (Carep).

Depuis le lancement de cette refondation de l'éducation prioritaire j'ai, en tant que Recteur, porté et assumé des choix forts notamment en termes de définition de la

nouvelle carte. J'ai également, avec mes équipes, mobilisé et engagé des moyens académiques conséquents pour cette année de préfiguration et pour la prochaine rentrée (les autres services de l'Etat, à qui j'ai pu récemment, en présence du Préfet, présenter la refondation que nous menons ont été surpris des moyens que nous concentrons sur ce dispositif ...qui le mérite).

**Il nous faut à présent impérativement réussir. Nous avons quatre ans pour cela, mais nous ne pouvons tarder !**

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, sur l'engagement de tous les acteurs des réseaux, sur une collaboration efficace avec nos différents partenaires, pour que cette refondation soit à présent une réussite au service des élèves qui nous sont confiés ■